

L'entreposage en hauteur

Vos palettiers sont-ils bien ancrés ?



L'entreposage

**Henri Paul
Fillion**

et
**Martine
Charette**



Photo : Martine Charette

Lorsqu'un passage est aménagé dans un palettier, on recommande de protéger la voie de circulation par un panneau grillagé comme ci-haut.

Dans les entrepôts du secteur automobile, on circule souvent avec un chariot élévateur ou un transpalette électrique entre des palettiers (des rayonnages conçus pour entreposer des palettes de marchandises). Lors des nombreux mouvements du chariot élévateur, êtes-vous certains que les palettiers ne peuvent s'effondrer ? Il s'agit d'un risque important qui pourrait entraîner des blessures graves voire la mort. Pour éliminer les risques liés à l'installation des palettiers, voici quelques mesures de prévention essentielles à la sécurité des travailleurs.

La stabilité des palettiers

Il importe de stabiliser et de mettre à niveau les palettiers afin d'éviter le renversement accidentel sur le chariot élévateur lors du retrait ou du dépôt d'une palette. Certaines firmes se spécialisent dans l'installation et la conformité des palettiers.

L'ancrage au sol

En présence de chariots élévateurs et de transpalettes électriques, l'ancrage au sol de tous les montants d'échelle est recommandé afin d'augmenter la stabilité des palettiers. Pour ce faire, chaque patte du palettier doit être pourvue d'une plaque de pied d'échelle boulonnée au sol et fixée au pied du montant. Ces plaques répartissent la charge sur le plancher et garantissent une meilleure stabilité du palettier. Toutes les plaques de pieds d'échelle doivent être ancrées à l'aide d'au moins un boulon d'ancrage. L'installation de deux ancrages au lieu d'un seul offre une garantie supplémentaire contre le pivotement du montant en cas d'impact. Cependant, les trous pour la pose des ancrages ne doivent pas être immédiatement adjacents les uns aux autres pour éviter les risques d'éclatement ou de craquage du béton.

L'installation des boulons d'ancrage doit se faire selon les recommandations du fabricant des boulons et le plancher de béton doit être exempt de toute fissure à proximité des pieds d'échelle.

Les attaches

Pour permettre de relier les échelles de deux rangées placées dos à dos, on peut installer des entretoises de jumelage. Celles-ci assurent une plus grande stabilité de l'ensemble en maintenant un espacement uniforme entre les échelles.

Comme le palettier est une structure autoportante, il ne nécessite pas d'attache supplémentaire. D'ailleurs, toute fixation à la structure du bâtiment (mur ou plafond) est généralement à proscrire, à moins que le bâtiment n'ait été spécialement conçu à cette fin. Lorsqu'il est absolument nécessaire de relier les palettiers aux structures du bâtiment, on doit s'assurer que les forces alors transmises au bâtiment n'excèdent pas ses capacités et que les exigences du Code national du bâtiment (CNB) sont respectées.



Photo : Gérard Gauthier

L'entretoise de jumelage maintient un espacement uniforme entre les échelles.

Les accessoires de protection

Attacher les tablettes aux extrémités

Chaque lisse (tablette) doit être solidement fixée aux montants à l'aide de boulons avec écrous ou de goupilles de sécurité pour empêcher toute séparation accidentelle lorsque le chariot élévateur soulève des marchandises situées sur la tablette inférieure.

Protéger le personnel contre les chutes d'objet

Pour prévenir la chute de matériel, on doit installer des panneaux grillagés ou pleins sur les lisses d'une section située au-dessus d'une aire de circulation et derrière les tablettes situées en bordure d'une allée (voir ci-contre).

Prévenir les chocs

Les palettiers peuvent être sérieusement endommagés suite à une mauvaise manœuvre d'un chariot élévateur ou d'un transpalette électrique. Il est souhaitable de protéger les extrémités vulnérables des palettiers par des protecteurs de montant ou des protecteurs de bout de rangée.

Remerciements

M. Pierre Bouliane, M. Sc., conseiller en prévention, Association sectorielle Transport Entreposage



Photo : Gérald Gauthier

Ci-haut : Un exemple d'ancrage au sol d'un palettier.

À droite : on recommande de protéger les extrémités des palettiers par un protecteur comme celui-ci.



Photo : Gérald Gauthier



Photo : Gérald Gauthier

Une goupille de sécurité utilisée pour empêcher toute séparation accidentelle du palettier.

Pour plus d'informations

Pour avoir plus d'informations sur le sujet, nous vous invitons à consulter les documents suivants :

- **Les palettiers : les questions les plus souvent posées**
- **La sécurité des palettiers (2^e édition) : fabrication, achat, installation et utilisation**

Ces deux documents sont disponibles en ligne à <http://aste.qc.ca/?page=publications> (cliquez sur l'icône PDF)



Photo : Gérald Gauthier

Survol des principales mesures de prévention pour les palettiers

Installer selon les recommandations du fournisseur

Bien stabiliser à l'aide d'ancrages au sol et d'entretoises de jumelage

Protéger contre la chute d'objets

Protéger contre les chocs

Respecter la capacité de charge (surcharges localisées ou générales)

Prévenir la détérioration par les produits entreposés

Inspecter régulièrement et signaler les bris

Réparer ou remplacer les composantes abîmées selon les directives du fabricant ou de l'ingénieur

Former les caristes à la conduite préventive (obligatoire)
Auto Prévention vous offre cette session de formation

Gare au monoxyde de carbone



Pour bien comprendre la situation, nous vous avons préparé une vidéo sur le sujet. Deux versions sont offertes :

- **Les risques des gaz d'échappement et les moyens de contrôle**
Durée totale : 10,8 min
Public cible : propriétaires et responsables d'ateliers de mécanique

- **Les risques des gaz d'échappement et les bonnes pratiques**
Durée totale : 7,5 min
Public cible : techniciens des ateliers de mécanique

Visitez
auto prevention.qc.ca/monoxyde